

**Me Thomas D'JOURNO - SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**

**Avocat associé au Barreau de Marseille**

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.37.33.96 – [p.vasquez@provansal.eu](mailto:p.vasquez@provansal.eu)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE  
EN 4 LOTS DE VENTE**

**DE 4 GARAGES en sous-sol (lots n° 89 n° 52 n° 67 n° 97)**

**Dans un ensemble immobilier dénommé**

**« LES JARDINS DE LA MAGALONE » sis à MARSEILLE (13009),  
245, avenue Michelet, quartier Sainte Marguerite**

**SUR UNE MISE A PRIX DE 6.250 € POUR CHAQUE LOT DE VENTE**

**VISITE LE MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021 DE 9 H 00 A 10 H 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 7 OCTOBRE 2021 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,  
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13009), 245, avenue Michelet cadastré quartier Sainte Marguerite section 853 R n° 96.

**PREMIER LOT DE VENTE :**

**LE LOT NUMERO 89** consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment C portant le n° 2 du plan,  
Avec les 77/10.000èmes indivis des parties communes spéciales au bâtiment,  
Avec les 26/10.000èmes indivis des parties communes spéciales aux bâtiments A, B et C,  
Avec les 10/10.000èmes indivis des parties communes générales.

**DEUXIEME LOT DE VENTE :**

**LE LOT NUMERO 52** consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment B portant le n° 6 du plan,  
Avec les 79/10.000èmes indivis des parties communes

spéciales au bâtiment,  
Avec les 26/10.000èmes indivis des parties communes spéciales aux bâtiments A, B et C,  
Avec les 10/10.000èmes indivis des parties communes générales.

**TROISIEME LOT DE VENTE :**

**LE LOT NUMERO 67** consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment B portant le n° 21 du plan,  
Avec les 79/10.000èmes indivis des parties communes spéciales au bâtiment,  
Avec les 26/10.000èmes indivis des parties communes spéciales aux bâtiments A, B et C,  
Avec les 10/10.000èmes indivis des parties communes générales.

**QUATRIEME LOT DE VENTE :**

**LE LOT NUMERO 97** consistant en un garage situé au sous-sol du bâtiment C portant le n° 27 du plan,

Avec les 78/10.000èmes indivis des parties communes spéciales au bâtiment,  
Avec les 26/10.000èmes indivis des parties communes spéciales aux bâtiments A, B et C,  
Avec les 10/10.000èmes indivis des parties communes générales.

### **D'après le procès-verbal de description**

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice à Marseille, a établi le 26 octobre 2020 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît qu'il n'existe qu'un seul niveau d'emplacements de parkings en sous-sol de la résidence.

Son accès s'effectue par une porte battante à ouverture télécommandée.

**LE LOT N° 89** est un emplacement de parking au sous-sol du bâtiment C portant le n° 2 du plan.

**LE LOT N° 52** est un emplacement de parking au sous-sol du bâtiment B portant le n° 6 du plan.

**LE LOT N° 67** un emplacement de parking au sous-sol du bâtiment B portant le n° 21 du plan.

**LE LOT N° 97** est un emplacement de parking au sous-sol du bâtiment C portant le n° 27 du plan.

Chacun des emplacements est encombré d'un véhicule épave.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DU :**

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER «LES JARDINS DE LA MAGALONE»** sis à MARSEILLE (13009) «LES JARDINS DE LA MAGALONE», 245, boulevard Michelet représenté par son syndic en exercice le **CABINET SOLAFIM - SYNDIC GERANCE** - sis à MARSEILLE (13001), 50, rue Saint Ferréol immatriculé

au RCS de Marseille sous le n° 345 995 399 autorisé à agir en saisie immobilière suivant procès-verbal d'assemblée générale du 30 juillet 2020,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 - **p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 20 août 2021

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**